

LE JOUR, 1952
6 FEVRIER 1952

SUR L'ACCORD LIBANO-SYRIEN

L'accord économique avec la Syrie, signé lundi, eut apporté un meilleur équilibre sans la longue impatience de Libanais qui ont montré systématiquement plus de passion que de raison. Mais, pour des motifs qui relèvent d'abord de la psychologie, il n'était plus possible de l'ajourner, malgré l'intransigeance des Syriens.

Il fallait faire l'expérience, et l'expérience révélera ce qu'elle vaut. Elle peut appeler des modifications comme il peut en résulter une adaptation, vaille que vaille. On s'est engagé pour un an ; ce temps suffira pour que se manifestent les mérites et les inconvénients de l'accord. Le Liban jugera de ses intérêts, de ses forces et de ses chances.

Nous avons toujours pensé et écrit qu'un accord économique entre la Syrie et le Liban était la chose la plus naturelle du monde, mais pas n'importe quel accord. On ne peut tout de même pas, sous prétexte de s'entendre, s'entendre sur ce qui correspondrait à un marché léonin. Aucun Libanais n'y trouverait son compte.

La vérité fut et reste dans cette proposition élémentaire que le chemin de la concorde, c'est que chacun puisse vendre à l'autre ce qu'il a. Mais la Syrie, qui a des masses de produits agricoles, alors que nous en avons fort peu, ne veut voir que l'aspect agricole de la question. Elle veut que les produits de son sol entrent chez nous librement, contre ceux du nôtre. Elle se limite pratiquement à cela. Notre industrie, notre commerce, délibérément elle les ignore.

La position, comme elle se présente, peut se défendre jusqu'au seuil du printemps parce que d'ici là, la Syrie n'a pas grand-chose à nous céder ; mais les récoltes prochaines s'annoncent belles et nos agriculteurs, qui produisent dans des conditions moins faciles qu'en Syrie, devront en supporter le poids.

Un accord, quel qu'il soit, vaut davantage encore par les intentions que par le texte. La lettre tue, on le sait, alors que l'esprit vivifie. Le Gouvernement syrien fera-t-il preuve, en fait au moins, de bonne volonté et de compréhension ? Nous le souhaitons pour les Syriens et pour nous. Car il est temps que les Syriens s'aperçoivent que les périls qui les menacent sont nombreux et qu'ils n'ont pas de meilleurs amis que nous. De quelque côté qu'ils se tournent, ils se voient menacés sauf de notre côté et du côté de la Méditerranée. Ne devraient-ils pas se dire à la fin que le voisinage des Libanais est le seul qui éloigne le souci alors qu'au nord, au sud et à l'est, il faut faire front ?

C'est là un argument à faire valoir pour que nos relations avec nos voisins de Syrie s'améliorent. Il ne dépend que d'eux qu'elles deviennent excellentes. Cela arrivera le jour où ils auront au sujet du Liban des vues plus objectives et sereines.

Le Liban est pour la Syrie quelque chose comme l'entraîneur d'un champion de boxe. Pour garder sa forme et pour triompher, encore faut-il que le champion ne se mette pas en tête de tuer l'entraîneur.

Il se trouve, dans notre cas, que l'entraîneur, qui n'est pas sans muscles, se défendrait. Mais à quoi conduirait une aussi stupide aventure ?

L'accord économique avec la Syrie, sans connaître son dernier état, nous pensons que la Chambre le ratifiera. Il faut en effet tout rejeter ou tout prendre. Il doit en résulter une détente

qui, de toute façon, sera un bien. Nous ne terminerons pas sans rendre hommage, une fois de plus, au commerce libanais qui s'est montré vraiment exemplaire. Il est dans cette affaire le plus sacrifié et il y consent.

Mais voici que l'agriculteur libanais va être handicapé par l'agriculteur syrien, sans compensation sérieuse pour l'industriel libanais et, pour le commerçant libanais, sans compensation aucune. On ne dira pas sans mentir que les Libanais ont manqué de bonne volonté.